

Questions et Réponses Cadres et Non Cadres - Réunions DP AC HOME SOA - année 2011

Site						
Date de la réunion		10/03/11				
date de la question	nom délégué / OS	Site DP	N°	questions	réponses	
	I. Cazayus CFE-CGC	Bordeaux	1	Part variable managériale : pouvez vous nous donner les montants de la part collective de la PVM?	Les notifications seront remises à partir du 15 mars. Les différentes composantes de la PVM seront disponibles à ce moment	
	I. Cazayus CFE-CGC	Bordeaux	2	Part variable managériale : pouvez vous nous donner les montants moyens et médians de la part individuelle par niveau de la PVM?	Cf réponse ci-dessus.	
	I. Cazayus CFE-CGC	Bordeaux	3	Recrutements sur l'état major de l'AVSC : dans le dossier du déménagement il est fait état de 2 recrutements sur le T1, quelles sont les fonctions concernées?	Dans le document du CE, les 2 recrutements sont Isabelle Even et Jean Marie Boué.	
	I. Cazayus CFE-CGC	Bordeaux	4	Recrutement du nouveau responsable de plateau : à quelle date prendra t'il ses fonctions? L'appel à candidature est il paru?	L'appel à candidature n'est pas encore paru	
	I. Cazayus CFE-CGC	Bordeaux	5	Recrutement des responsables d'équipes: quand les appels à candidature seront-ils lancés?	Normalement, les appels à candidatures devrait paraître cette semaine	
	I. Cazayus CFE-CGC	Bordeaux	6	Recrutement des soutiens: quand les appels à candidature seront-ils lancés?	Cf réponse ci-dessus.	
	I. Cazayus CFE-CGC	Bordeaux	7	Pouvez vous nous indiquer si des promotions sont prévues au S1 et si oui sur quels postes?	Le plan de promotion est en cours de validation auprès de la DT SO	
	I. Cazayus CFE-CGC	Bordeaux	8	Déménagement de l'état-major : quel est le planning du déménagement?	Conformément au dossier CE, la cible est Juin 2011	
	Geneviève Gendreau CGT	Bordeaux	9	Pouvez vous nous indiquer comment ont été effectués les calculs des aggravations de temps de trajet liés au déménagement de l'état major, ce qui semble "filtrer" concernant les personnes éligibles parait pour le moins surprenant.	<p>une première analyse des situations individuelles a été menée sur la base des moyens de transport actuellement utilisés par chaque salarié pour se rendre sur le site de Château d'Eau. Les temps de trajet « domicile-Château d'Eau » et « domicile-Ravezies » ont ainsi été évalués. L'allongement est constaté lorsque la différence de temps de trajet est égale ou supérieure à 20 minutes. les outils de calcul sont mappy.fr pour les déplacements en voiture, à vélo ou à pieds ; infotbc.com pour les déplacements en transport en commun et le site de la SNCF pour les déplacements en train.</p> <p>Nombre de salariés ayant une augmentation du temps de trajet &gt; à 20 mn et &lt; à 30 mn : 3                      Nombre de salariés ayant une augmentation du temps de trajet &gt; ou = à 30mn : 3</p> <p>Pour compléter cette première étude, chaque salarié remplira une fiche de souhait qui permettra de préciser le mode de transport qu'il souhaite privilégier pour rejoindre le nouveau site. L'analyse ci-dessus sera alors mise à jour sur ces nouvelles bases et les dispositions conventionnelles en matière d'accompagnement seront appliquées.</p>	